

Qui doit payer les intérêts?

NOVELIS Une majorité du Parlement ne veut pas que l'Etat paie les intérêts du prêt de 100 millions pour lequel ce dernier se porte déjà garant. Mais le Centre, favorable à ce paiement, a demandé une deuxième lecture du projet.

PAR JEAN-YVES GABBUD

Par 123 voix et 3 abstentions, le Grand Conseil a adopté, après plus de deux heures de débat, un décret qui permet à l'Etat de cautionner des prêts pouvant atteindre 100 millions de francs en faveur de Novelis touchée par le débordement du Rhône durant la nuit du 29 au 30 juin 2024. «Novelis a perdu 200 millions dans cet événement en ne pouvant pas produire et en devant nettoyer le site», a expliqué le conseiller d'Etat Christophe Darbellay. Si les prestations des assurances devraient couvrir environ 100 millions de francs, le prêt qui sera accordé par la Banque cantonale du Valais est là «pour aider la société à passer le cap».

Alliance PLR, UDC et Verts
Par contre, le Parlement s'est retrouvé très divisé sur la prise en charge des 3 millions d'intérêt liés à ce prêt. Hier, le Grand Conseil a décidé de laisser ces inté-



Novelis avait été touchée par le débordement du Rhône durant la nuit du 29 au 30 juin 2024. SACHA BITTEL/JA

rêts à la charge de la société contre l'avis du gouvernement et des groupes du Centre. «Il s'agit d'une solution de compromis», a expliqué le député du Centre Anthony Lamon, «puisque l'Etat refuse d'indemniser directe-

ment les victimes des crues». Combattue par les Verts, l'UDC et le PLR, cette mesure n'a donc pas passé la rampe du Parlement, mais les perdants du jour ont tout de même demandé une deuxième lecture du projet pour

revenir à la charge avec cet argument. Parmi les raisons du refus de cette mesure, le fait que le cautionnement par l'Etat du prêt permettra déjà à Novelis d'obtenir un taux d'intérêt préférentiel.

Pas de reconnaissance de responsabilités

Ensuite, le Grand Conseil a évoqué le lien entre ce cautionnement de prêt et le maintien des emplois à Novelis. Demandé par le PS et les Verts, le maintien de 85 à 100% des emplois conditionnant ce prêt a été refusé par 93 députés contre 32 qui ont préféré la version du gouvernement avec l'engagement pour Novelis de conserver au moins 75% des emplois. Par contre, à la suite d'une demande d'ajout de Grégory Logean acceptée, le décret indique que «ces mesures exceptionnelles ne sont en aucun cas une reconnaissance de responsabilité de la part de l'Etat».

Enfin, le nom de Novelis ne figurera pas dans le décret comme l'a demandé le député PS Blaise Carron, même si ce cautionnement ne concernera que cette seule entreprise. «Il

n'est légalement pas possible de citer le nom d'une entreprise dans une loi», a expliqué Christophe Darbellay qui rappelle que les autres entreprises touchées peuvent bénéficier d'un soutien par le biais du Centre de compétences financières de l'Etat du Valais.

Une autre solution pour Constellium

Concernant l'autre grande industrie sierroise touchée par les inondations, à savoir Constellium, Christophe Darbellay a annoncé que des discussions étaient en cours pour lui apporter un soutien par un autre biais. «Une solution sera à son tour soumise au Grand Conseil lors d'une prochaine session», a annoncé le ministre de l'économie.

Vingt-quatre nouveaux trains à l'horizon 2026

MOBILITÉ Les CFF, Turbo et RegionAlps ont présenté leurs futures nouvelles rames automotrices du constructeur Stadler.

Destinées au trafic régional, les nouvelles rames automotrices à un étage appelées Flirt Evo ont été présentées mardi dans le centre d'entretien de Weinfelden (TG). Ces véhicules, homologués pour la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche et la France, doivent permettre de remplacer le matériel roulant existant qui arrive en fin de vie. Ils devraient apporter de nombreuses améliorations pour les voyageurs, comme «de spacieuses zones multifonctionnelles, davantage d'espaces de rangement pour vélos, poussettes et bagages, ainsi qu'une bonne réception de téléphonie mobile durant le voyage».

«Attendues avec impatience»
Pour notre canton, 24 nouvelles rames ont été commandées par RegionAlps, pour remplacer les trains Domino et Nina, et devraient être mises en service en 2026. «Les ra-



Les nouvelles rames Flirt Evo doivent apporter de nombreuses améliorations. CFF

mes Flirt Evo sont attendues avec impatience en Valais», explique Yves Marclay, directeur de RegionAlps. «Elles offriront une plus grande capacité pendant les heures de pointe et pour les activités de loisirs.» C'est en 2022 que les CFF, en collaboration avec RegionAlps et

Turbo, avaient passé commande auprès du constructeur Stadler pour l'achat de 286 rames, auxquelles s'ajoute un volume optionnel de 224 rames supplémentaires. Le budget global s'élève à plus de 2 milliards de francs.

ISABELLE GAY

Sébastien Alvarez au Conseil communal

LIDDES Lors des élections communales du 13 octobre dernier, Le Centre avait remporté quatre sièges à Liddes alors que sa liste ne comportait que trois noms. Les marraines et parrains de la liste du Centre ont désigné Sébastien Alvarez, père de famille de 43 ans installé à Liddes depuis 2020, pour rejoindre le Conseil communal.

Avocat de formation, il exerce actuellement en tant que curateur au Service officiel de la curatelle de l'Entremont à Sembrancher. Selon le comité du Centre, son expérience dans le domaine juridique et son engagement pour le bien-être de la communauté sont des atouts précieux pour la commune.

OLIVIER RAUSIS



Offres d'emploi

Apprentissages et stages à l'Etat du Valais

- 4 apprentis agents en information documentaire CFC ou apprenties agentes en information documentaire CFC
auprès du Service de la culture, médiathèque à Sion, Matigny et St-Maurice
Numéro de référence : 100888
- 2 apprentis médiamaticiens ou apprenties médiamaticiennes CFC
auprès du Service de la culture à Sion
Numéro de référence : 108631
- 3 apprentis cuisiniers ou apprenties cuisinières CFC
auprès du Service de l'action sociale à Vétroz, Chamoson et St-Gingolph
Numéro de référence : 108663
- 1 apprenti cuisinier ou une apprentie cuisinière CFC
auprès du Service de l'agriculture à Châteauneuf
Numéro de référence : 100595
- 2 apprentis employés en cuisine ou apprenties employées en cuisine AFP
auprès du Service de l'action sociale à St-Gingolph et Vouvry
Numéro de référence : 111210

Délai de postulation: 22 novembre 2024

Postulation en ligne souhaitée: www.vs.ch/jobs

Désirez-vous de plus amples informations?

Consultez notre bourse de l'emploi sur le site www.vs.ch/jobs ou le Bulletin officiel. Contenu du dossier de candidature : www.vs.ch/apprentis